

Le marché des IPO touché par la sinistrose ambiante en 2022

INVESTIR.FR/ Le 02 janvier 2023 à 16h53 / Par Céline Panteix

Le nombre d'introductions en Bourse a fondu de 37% entre 2021 et 2022, selon le cabinet Allegra Finance.

Dire que l'année 2022 n'a pas vraiment été faste pour les introductions en Bourse sur le marché français est un euphémisme. Entre la guerre en Ukraine, l'inflation, le risque de récession et le contexte électoral en France, le cœur n'y était pas... De nombreux dirigeants ont reporté leur projet. Selon le décompte du cabinet de conseil Allegra Finance, seules 36 IPO ont été menées, soit 37% de moins qu'en 2021, quand 57 opérations avaient été enregistrées. Au total, les sociétés ont levé 484 millions d'euros, un peu moins qu'en 2020 (494 millions) ... mais sans commune mesure avec les 4 milliards récoltés en 2021. Ce cru avait été exceptionnel en raison du rattrapage opéré post-crise sanitaire et un appétit fort des investisseurs, y compris des particuliers.

Le nombre d'IPO en 2022 « *reste nettement supérieur [de 22%] aux sept dernières années sur la place de Paris* », souligne toutefois Yannick Petit, le président-directeur général d'Allegra Finance.

Euronext Growth attire toujours autant

Si on ne tient pas compte des cotations directes et des transferts de marché, douze sociétés ont fait leur apparition par voie d'offre publique, contre 33 en 2021 et une quinzaine en moyenne sur sept ans. L'exercice écoulé est en outre venu confirmer une tendance de fond, qui semble quasi irréversible : la réticence grandissante des entreprises à se soumettre aux contraintes du marché réglementé, qu'elles jugent trop lourdes et trop coûteuses. De plus en plus d'entre elles se tournent vers Euronext Growth, un marché moins exigeant. L'an dernier, quatorze sociétés ont fait le choix d'une « *vie plus tranquille* » en quittant le marché réglementé d'Euronext. Parmi elles, on retrouve Capelli, AST Groupe, Egide, Lebon ou bien 2CRSI. « *Trois sociétés ont également été transférées d'Euronext Access vers Euronext Growth, plus adapté à leur dimension actuelle* », ajoute Yannick Petit. A cela, il faut ajouter quatre cotations directes sur Euronext Growth et dix offres au public. « *Il faut noter également que ce compartiment accueille de plus en plus de sociétés avec des capitalisations supérieures à 100 millions d'euros, ajoute le PDG d'Allegra Finance. Ainsi, sur les 31*

opérations enregistrées en 2022, huit avaient une capitalisation au jour de l'introduction supérieure ou égale à 150 millions d'euros. »

Si l'on zoome sur le marché réglementé d'Euronext Paris, généralement habitué à des IPO accompagnées de levées significatives, il a été particulièrement impacté par la sinistrose ambiante : seules cinq opérations ont été enregistrées, soit deux fois moins qu'en 2021, pour un montant total de 294 millions d'euros, divisé par... 12.

Ce compartiment reste néanmoins le marché privilégié pour les capitalisations supérieures à 150 millions d'euros et les levées supérieures à 110 millions. Ainsi, la start-up nantaise Lhyfe, qui produit de l'hydrogène vert, a levé 118 millions d'euros, et le SPAC Eureking, dédié à la fabrication de bio-médicaments, a rassemblé 150 millions d'euros.

Cette année encore, beaucoup des entrants en Bourse sont issus du monde de la tech, mais aussi de la santé et des biens et services non essentiels.

A fin 2022, le bilan des IPO n'est pas très glorieux. Et le parcours boursier de ceux qui ont tenté leur chance un brin laborieux. Seules deux sociétés affichent un cours supérieur à celui de l'IPO. Une déception que l'on peut relativiser au regard de la piètre performance du marché dans son ensemble. L'an dernier, le Cac 40 a cédé 9,5% et le Cac Mid Small 13,8%, leur plus mauvaise performance depuis 2018.